

## TABLEAUX AVEC LES MODIFICATIONS DE L'ANNEXE 3 DE L'A.M. DU 23/05/97

Les modèles 12 : bilan; 13 : compte de résultats et 15 : situation de caisse figurant à l'annexe 3 de l'arrêté ministériel du 23 mai 1997 précité sont remplacés par les modèles suivants :

Modèle 12 : BILAN

C.P.A.S .....		Numéro I.N.S.					Organisme			Numéro de page		1
ACTIF		BILAN A LA DATE DU.././....										
										Date d'édition		
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique					Référence à l'annexe	Codes de totalisation		Exercice	Exercice précédent		
	<b><u>ACTIFS IMMOBILISES</u></b>											
I.	<b><u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u></b>						21					
II.	<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>						22/24 + 26					
	<u>Patrimoine immobilier</u>											
A.	Terres et terrains non bâtis						220					
B.	Constructions et leurs terrains						221					
C.	Voiries privatives						223					
D.	<i>Non utilisé par les C.P.A.S.</i>											
E.	<i>Cours et plans d'eau</i>						226					
	<u>Patrimoine mobilier</u>											
F.	Mobilier, matériel, équipements et signalisation routière						230/233					
G.	Patrimoine artistique et mobilier divers						234					
	<u>Autres immobilisations corporelles</u>											
H.	Immobilisations en cours d'exécution						24					
I.	Droits réels d'emphytéoses et superficies						261					
J.	Immobilisations en location-financement						262/263					
III.	<b><u>SUBSIDES D'INVESTISSEMENTS ACCORDES</u></b>						25					
A.	<i>Non utilisé par les C.P.A.S</i>											
B.	- aux ménages, ASBL et autres organismes						252					
C.	- à l'Autorité supérieure						254					
D.	- aux autres						256					
IV.	<b><u>PROMESSES DE SUBSIDES ET PRETS ACCORDES</u></b>						27					
A.	Promesse de subsides à recevoir						270/274					
B.	Prêts accordés						275					
	Sous-Total											

C.P.A.S.....		Numéro I.N.S.		Organisme		Numéro de page	
ACTIF		BILAN A LA DATE DU.../.../....				2	
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Date d'édition	Exercice	Exercice précédent	
	Reports						
V.	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		28				
A.	Participations et titres à revenus fixes		282/285				
B.	Cautionnements versés à plus de 1 an		288				
VI.	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>						
	<b>STOCK</b>		3				
VII.	<b>CREANCES A UN AN AU PLUS</b>		40/42 + 461				
A.	Débiteurs		40				
B.	Autres créances :						
1°	T.V.A.		411				
2°	Subsides, dons, legs et emprunt		413				
3°	Intérêts, dividendes et ristournes		415				
4°	Créances diverses		416/418 + 461				
C.	Récupération des remboursements d'emprunts		4251				
D.	Récupération de prêts		4252				
E.	Débiteurs à caractère social		460				
VIII.	<b>OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>						
IX.	<b>COMPTES FINANCIERS</b>		5				
A.	Placements de trésorerie à 1 an au plus		553				
B.	Valeurs disponibles		55 (-553)				
C.	Paiements en cours		56/58				
X.	<b>COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE</b>		(*)				
	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>						

(\*) 4901 + 4902 + 492 + 496 + 4990 + 4999 (sD)

C.P.A.S.....				Numéro I.N.S.			Organisme		Numéro de page		1
COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU././....											
CHARGES											
PASSIF											
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Exercice précédent						
	Reports										
	<u>FONDS PROPRES</u>		10								
I.	<u>CAPITAL</u>										
II.	<u>RESULTATS CAPITALISES</u>		12								
III.	<u>RESULTATS REPORTEES</u>		13								
A'	- des exercices antérieurs		1301								
B'	- de l'exercice précédent		1302								
C'	- de l'exercice		1303								
IV.	<u>RESERVES</u>		14								
A'	Fonds de réserve ordinaire		14104								
B'	Fonds de réserve extraordinaire		14105								
V.	<u>SUBSIDES D'INVESTISSEMENT, DONNS ET LEGS OBTENUS</u>		15								
A'	- des entreprises privées		151								
B'	- des ménages, des ASBL et autres organismes		152								
C'	- de l'Autorité supérieure		154								
D'	- des autres pouvoirs publics		156								
VI.	<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		16								
	<u>SOUS-TOTAL</u>										

C.P.A.S.....		Numéro I.N.S.		Organisme		Numéro de page	
CHARGES		COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU.../.../....		PASSIF		2	
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Date d'édition	Exercice	Exercice précédent	
	Reports						
<b>DETTES</b>							
<b>VII. DETTES A PLUS DE 1 AN</b>							
A'	Emprunts à charge du CPAS		1710				
B'	Emprunts à charge de l'Autorité supérieure		1714				
C'	Emprunts pour compte de tiers.		172				
D'	Dettes de location-financement		174				
E'	Non utilisé par les C.P.A.S.						
F'	Dettes diverses à plus de 1 an		177				
G'	Garanties reçues à plus de 1 an		178				
<b>VIII. DETTES A 1 AN AU PLUS</b>							
A'	Dettes financières		43/45 + 464/467				
1°	Remboursements des emprunts		435				
2°	Charges financières des emprunts		436				
3°	Dettes sur comptes courants		433				
B'	Dettes commerciales		44				
C'	Dettes fiscales, salariales et sociales		45				
D'	Dettes diverses		464/467				
E'	Créditeurs à caractère social		468				
<b>IX. OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>							
			48				
<b>X. COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE</b>							
			(**)				
<b>TOTAL DU PASSIF</b>							

(\*\*) 4901 + 4902 + 492 + 496 + 4990 + 4999 (sC)

**REMARQUES (modèle 12) :**

La colonne 4 du plan comptable général fait référence à la colonne « Numéro de la rubrique du bilan ».

La colonne « Référence à l'annexe » doit être complétée au moment de l'édition du bilan.

La colonne « Codes de totalisation » fait référence à la colonne 1 du plan comptable général. les cadres marqués« » reprennent le sous-total de la rubrique

le signe « / » signifie qu'il faut additionner les comptes : de.... à

le signe« + » signifie qu'il faut additionner les comptes au(x) précédent(s)

le signe (\*. ) fait référence à une remarque en bas de page.



C.P.A.S.....		Numéro I.N.S.		Organisme		Numéro de page		1	
ACTIF		COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU.../.../....							
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Date d'édition	Exercice précédent			
VIII.	<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>								
A.	- du service ordinaire		671						
B.	- du service extraordinaire		672						
C.	Charges exceptionnelles non budgétées		673						
D.	Sous-total (charges exceptionnelles)		67						
IX.	<b><u>DOTATIONS AUX RESERVES</u></b>								
A.	- du service ordinaire		685						
B.	- du service extraordinaire		686						
	Sous-total des dotations aux réserves		68						
X.	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES ET DES DOTATIONS AUX RESERVES (VIII + IX)</b>		67/68						
XI.	<b><u>BONI EXCEPTIONNEL (X' - X)</u></b>								
XII.	<b>TOTAL DES CHARGES (VI + X)</b>		60/68						
XIII.	<b><u>BONI DE L'EXERCICE (XII' - XII)</u></b>								
XIV.	<b><u>AFFECTATION DES BONI (XIII)</u></b>								
A.	Boni d'exploitation à reporter au bilan		69201						
B.	Boni exceptionnel à reporter au bilan		69202						
	Sous-total (affectation des résultats)		69						
XV.	<b>CONTROLE DE BALANCE (XII + XIV = XV')</b>								



C.P.A.S .....		Numéro I.N.S.				Organisme		Numéro de page	2'
<b>COMPTE DE RESULTATS A LA DATE DU.../.../....</b>								<b>PRODUITS</b>	
								Date d'édition	
Numéro de la rubrique	Libellé de la rubrique	Référence à l'annexe	Codes de totalisation	Exercice	Exercice précédent				
	Reports								
VIII'	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>								
A'	- du service ordinaire		771						
B'	- du service extraordinaire		772						
C'	Produits exceptionnels non budgétés		773						
	<u>Sous total (produits non budgétés)</u>		77						
IX'	<b>PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES</b>								
A'	- du service ordinaire		785						
	- du service extraordinaire		786						
	<u>Sous-total (prélèvements sur réserves)</u>		78						
X'	<u>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET DES PRELEVEMENTS SUR RESERVES (VIII' + IX')</u>		77/78						
XI'	<b>MALI EXCEPTIONNEL (X - X')</b>								
XII'	<u>TOTAL DES PRODUITS (VI' + X')</u>		70/78						
XII'	<u>MALI DE L'EXERCICE (XII - XII')</u>								
XIV'	<b>AFFECTATION DES MALIS (XIII')</b>								
A'	Mali d'exploitation à reporter au bilan		79201						
B'	Mali exceptionnel à reporter au bilan		79202						
	<u>Sous-total (affectation des résultats)</u>		79						
XV'	CONTROLE DE BALANCE (XII' + XIV' = XV)								

**REMARQUES (modèle 13) :**

La colonne 4 du plan comptable général fait référence à la colonne « Numéro de la rubrique du compte de résultat ».

La colonne « Référence à l'annexe » doit être complétée au moment de l'édition du compte de résultats.

La colonne « Code de totalisation » fait référence à la colonne 1 du plan comptable général.

les cadre marqués " " reprennent le sous-total de la rubrique

le signe " / " signifie qu'il faut additionner les comptes : de... à

le signe " + " signifie qu'il faut additionner les compte au(x) précédent(s).



**Modèle 15 : situation de caisse**

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	1
<b>SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU././....</b>											
<b>A. BALANCE DE SYNTHESE DES COMPTES GENERAUX</b>										Date d'édition	
<u><b>LIBELLE</b></u>		<b>TOTAUX</b>				<b>SOLDES</b>					
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS						
<b>A.1. COMPTES DE BILAN</b>											
<u>ACTIF</u>	- Classe 2			(*)							
	- Classe 3			(*)							
	- Classe 4			(*)							
	- Classe 5			(*)							
<u>PASSIF</u>	- Classe 1			(*)							
	- Classe 4			(*)							
A.1.	<u>TOTAL DES COMPTES DE BILAN</u>			(**)							
A.1.'	<u>Solde global des comptes de bilan</u>			(***)							
A.2.	COMPTE DE RESULTATS										
<u>CHARGES</u>	- Classe 6			(*)							
<u>PRODUITS</u>	- Classe 7			(*)							
A. 2.	<u>TOTAL DES COMPTES DE RESULTATS</u>			(**)							
A. 2.'	<u>Solde global des comptes de résultats</u>			(***)							
A. 3.	<u>TOTAL GENERAL DE LA BALANCE DE SYNTHESE</u>			(**)							

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU.../.../....

**B. DETAIL DES COMPTES GENERAUX DE LA CLASSE 5**

Date d'édition	
----------------	--

<b>B.1. COMPTES FINANCIERS</b>	Compte général	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
Institution financière : comptes courants	55001				
: comptes d'ouv. crédits	55006				
: comptes à vue particul.	55010				
: comptes emprunts/subsides	55018				
: comptes reliquats d'empr.	55030				
: comptes d'esc. de subsides	55050				
: comptes capit. ch. emprunts	55070				
<u>Placements</u> : comptes de placements	55300				
<u>Caisse</u> : Avoir en espèces	55700				
<b>B.1. TOTAL DES COMPTES FINANCIERS</b>				(**)	
<b>B.1.' Solde global des comptes financiers</b>				(***)	

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	3
---------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	----------------	---

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

B. DETAIL DES COMPTES GENERAUX DE LA CLASSE 5

Date d'édition

B.1. <u>COMPTES FINANCIERS</u>	Compte général	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes avanc. emprunts	55005				
Virements internes	56000			(*)	
<u>Institution financière</u> : comptes courants	58001				
: comptes d'ouv. crédits	58006				
: comptes à vue particul.	58010				
: comptes empr. et subsides	58018				
: comptes reliquats empr.	58030				
: comptes d'esc. de subsides	58050				
<u>Placements</u> : comptes de placements	58300				
<u>SOUS-TOTAL DES PAIEMENT EN COURS</u>	58xxx				
<b>B.1. TOTAL DES COMPTES FINANCIERS INTERNES</b>				(**)	
<u>B.1.' Solde global des comptes financiers internes</u>				(***)	

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	4
---------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	--	----------------	---

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

<b>B. DETAIL DES COMPTES GENERAUX DE LA CLASSE 5</b>	Date d'édition	
--	----------------	--

B.3. <u>RECAPITULATION DES COMPTES DE CLASSE 5</u>	Compte général	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
Total B.1. : comptes financiers	55xxx			(**)	
	55005				
	56000			(*)	
	58xxx				
Total B.2. : comptes financiers internes				(**)	
B.3. TOTAL GENERAL DES COMPTES DE LA CLASSE 5				(**)	
B.3.' Solde global des comptes de la classe 5				(***)	

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....

**C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5**

Date d'édition

<b>C.1. COMPTES FINANCIERS</b>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES (*)	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes courants	071 001...				
	071 001...				
	071 001...				
TOTAL 55001					
: comptes d'ouv. crédits	071 006...				
	071 006...				
	071 006...				
TOTAL 55006					
: comptes à vue particuliers	071 010...				
TOTAL 55010					
: comptes subsides	071 018...				
TOTAL 55018					
: comptes reliquats empr.	071 030...				
TOTAL 55030					
: comptes esc. de subsides A	071 050...				
B	071 050...				
TOTAL 55050					
	<u>à reporter</u>			(**)	

C.P.A.S .....	Numéro I.N.S.						Organisme			Numéro de page	6
SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU.././....											
C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5										Date d'édition	

C.1. <u>COMPTES FINANCIERS</u>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES (*)	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes cap. charges emp.	071 070...			(**)	
: TOTAL 55070					
<u>Placements</u> : comptes de placements	071 300...				
TOTAL 55300					
<u>Caisse</u> : Caisse du Receveur	071 700...				
: Provision A.	071 700...				
: Provision B.	071 700...				
TOTAL 55700					
<u>C.1. TOTAL DES COMPTES PARTICULIERS FINANCIERS</u>				(**)	
C.1. <u>'Solde global des comptes particuliers financiers</u>				(***)	

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU../../....

**C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5**

Date d'édition

<b>C.2. COMPTES FINANCIERS INTERNES</b>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES (*)	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
<u>Institution financière</u> : comptes av. d'emprunts	072 005...				
SOUS-TOTAL TOTAL 55005					
<u>Virements internes</u> :	072 000...				
SOUS-TOTAL TOTAL 56000					
<u> Paiements en cours</u> : comptes financiers	072 001...				
:	072 001...				
:	072 001...				
TOTAL 58001					
: comptes d'ouv. crédits	072 006...				
:	072 006...				
:	072 006...				
TOTAL 58006					
: comptes à vue particuliers	072 010...				
TOTAL 58010					
: comptes subsides	072 018...				
TOTAL 58018					
<u>à reporter</u>				(**)	

SITUATION DE CAISSE A LA DATE DU../../....

**C. DETAIL DES COMPTES PARTICULIERS DE LA CLASSE 5**

Date d'édition

<b>C.2. COMPTES FINANCIERS INTERNES</b>	Comptes particuliers	TOTAUX		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
	report			(**)	
<u>Institution financière</u> : comptes reliquats empr.	072 030...				
TOTAL 58030					
: comptes esc. de subside A	072 050...				
: B	072 050...				
TOTAL 58050					
<u>Placements</u> : comptes de placements	072 300...				
TOTAL 58300					
SOUS-TOTAL DES COMPTES DE PAIEMENTS EN COURS					
<b><u>C.2. TOTAL DES COMPTES PARTICULIERS FINANCIERS INTERNES</u></b>				(**)	
<b>C.2. 'Solde global des comptes particuliers financiers internes</b>				(***)	



C.P.A.S .....		Numéro I.N.S.		Organisme		Numéro de page		9
SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU .../.../...								
D. TABLEAU DE SYNTHESE ET DE CONTROLE								
		TOTAUX		SOLDES				
		DEBITS		CREDITS		DEBITEURS		CREDITEURS
D.1. Totaux du journal des opérations générales								
D.2. Total général de la balance de synthèse = A.3.								
<u>CONTROLES</u>		D.1. DEBITS = CREDITS						
		D.2. : DEBITS = CREDITS (Totaux et soldes)						
		D.1. = D. 2. : DEBITS = CREDITS						
		D. 1. = D. 2. : CREDITS = CREDITS						
D. 3. Total des comptes de la classe 5 au tableau A1								
D. 4. Total B. 3. (totaux) et B. 3. ' (solde)								
<u>CONTROLES</u>		D. 3. = D. 4. DEBITS = DEBITS (totaux et soldes)						
		D. 3. = D. 4. CREDITS = CREDITS (totaux et soldes)						
D. 5. Total B. 1.								
D. 6. Total B. 2.								
D. 7. Total B. 3.								
<u>CONTROLES</u>		D. 7. = D. 5. + D. 6.						

C.P.A.S. ....	Numéro I.N.S.						Organisme		Numéro de page	10
---------------	---------------	--	--	--	--	--	-----------	--	----------------	----

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU .../.../...

**D. TABLEAU DE SYNTHESE ET DE CONTROLE**

	LIBELLE	TOTALS			Date d'édition
		DEBITS	CREDITS	SOLDES	
		DEBITEURS	CREDITEURS		
D. 8. Total C. 1. (total) et C. 1. ' (soldes)					
D. 9. Total C. 2. (total) et C.2. ' (soldes)					
D. 10. Total B. 3. (total) et B. 3. ' (soldes)					
<b><u>CONTROLES</u></b>	D.10. = D. 8. + D.9. (soldes débit = + Crédit = -)				
<b><u>CONTROLES FINAUX</u></b>	Contrôle de concordance entre les totaux des comptes particuliers (tab. C.) et les totaux de chaque compte général correspondant (tab. B)				
	Contrôle de concordance entre les soldes des comptes particuliers financiers (tab. C.1.) et les soldes des extraits de comptes financiers et de la caisse				
	Contrôle de vraisemblance des soldes des comptes particuliers financiers internes (tab. C.2.) Les cadres grisés ne peuvent en principe pas contenir de chiffre				

C.P.A.S. ....	Numéro I.N.S.							Organisme		Numéro de page	11
---------------	---------------	--	--	--	--	--	--	-----------	--	----------------	----

SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU ..../../..

**E. CERTIFICATION DU RECEVEUR DU C.P.A.S. (art. 39 § 6 du RGCC)**

Le soussigné, Receveur du Centre public d'Aide sociale, certifie que tous les montants portés en comptes sont appuyés par des pièces comptables justificatives et que les soldes des comptes particuliers financiers de la classe 5 sont égaux aux soldes des derniers extraits des comptes financiers dont le CPAS est titulaire ou de ses avoirs en espèces y compris des délibérations de provisions valant espèces en caisse.

Certifié exact et sincère à ....., le .....

Le Receveur du Centre public d'Aide sociale,

C.P.A.S. ....	Numéro I.N.S.								Organisme		Numéro de page	11
<b>SITUATION DE LA CAISSE A LA DATE DU ..../../..</b>												
<b>E. PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE CAISSE</b>												
(Articles 93 et 93bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des C.P.A.S. et article 81 du R.G.C.C.)												
Date d'édition												

Les soussigné(s) .....  
s'est (se sont) présenté(s) sans avertissement préalable en vue de vérifier la caisse du receveur du C.P.A.S. de .....  
- que tous les contrôles repris au tableau D. de la présente situation de caisse ont été exécutés et qu'ils portés plus spécialement sur la concordance entre les soldes des comptes particuliers financiers et les soldes des extraits de comptes et des avoirs en espèces;  
- que le receveur du CPAS a présenté tous les livres, pièces, valeur et a fourni tous les renseignements sur sa gestion et sur les avoirs du C.P.A.S.;  
- que la dernière écriture du journal des opérations générales porte le numéro..... et est datée du...../...../.....  
- que pour les autres caisses publiques dont le receveur local a la responsabilité, les jours et heures de la vérification simultanée ont été fixé par le Gouverneur de la Province.  
- que pour les caisses publiques dont le receveur régional est responsable, la vérification simultanée de toutes ces caisses a été effectuée (article 93bis, par. 2, al. 2 de la loi organique).

La présente vérification de caisse fait l'objet des remarques suivantes :  
.....  
.....

Observations du Receveur du Centre public d'Aide sociale :  
.....  
.....

Dressé en..... exemplaires, à....., le.....  
Le Receveur du Centre public d'Aide sociale, Le(s) vérificateur(s)

Communiqué au Conseil de l'Aide sociale et transmis au Collège, en application des articles 93 ou 93bis de la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS, le...../...../.....  
Par ordre,  
Le Secrétaire, Le Président,

**REMARQUES (modèle 15) :**

**Remarques générales**

Seuls les comptes généraux et particuliers sur lesquels figurent des montants doivent être repris à la situation de caisse.

De ce fait la numérotation des pages peut être modifiée.

**Calcul des soldes :**

Les renvois de remarque portés dans l'entête de la colonne concernent l'ensemble des cadres de cette colonne non marqués d'un autre signe de renvoi.

- (\*) La ligne ne peut contenir qu'un seul solde débiteurs ou créditeur qui représente le solde global du compte ou du groupe de comptes concernés.
- (\*\*) La ligne doit reprendre le total des soldes débiteurs et le total des soldes créditeurs des comptes additionnés.
- (\*\*\*) La ligne ne peut contenir qu'un seul solde débiteur ou créditeur qui représente le solde global des comptes additionnés à la ligne précédente.

**Table D : Tableau de synthèse et de contrôle**

Seuls les cadres D.1 à D.10 peuvent contenir des montants complétés 'automatiquement ».

Les cadres figurant en face des zones réservées au contrôle ne contiennent pas de montant.

Ces cadres peuvent être utilisés pour y annoter les remarques éventuelles ou pour y apposer un paraphe de contrôle.

Vu pour être annexé à l'arrêté ministériel du 10 janvier 2000 modifiant l'arrêté ministériel du 23 mai 1997 fixant la classification fonctionnelle et économique, la classification des comptes généraux et particuliers, les documents comptables en exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 mai 97 relatif à la comptabilité des Centres publics d'aide sociale tel que modifié par l'arrêté ministériel du 12 janvier 1998.

Namur, le 10 janvier 2000.

Le Ministre de l'Emploi, de la Formation et du Logement,

M. DAERDEN